

GUIDE DES FINANCEMENTS

Bioéconomie

Novembre 2024

En partenariat avec



EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national et européen pour de nombreux secteurs, parmi lesquels celui de la bioéconomie.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce guide est dédié au secteur de la bioéconomie, pour lesquels les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

Dominique Carlac'h



SOMMAIRE

LA BIOÉCONOMIE AU CŒUR DES ENJEUX DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE	4
LA BIOÉCONOMIE, UN LEVIER POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'EUROPE	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
FONDS VERT : TERRITOIRE D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE	7
RÉALISATION D'INSTALLATIONS DE MÉTHANISATION (INJECTION, COGÉNÉRATION, CHALEUR)	8
INVESTISSEMENTS D'ÉCOCONCEPTION POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	9
ÉTUDES POUR LA GESTION DES BIODECHETS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES.....	10
GESTION DES BIODECHETS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES	11
ÉQUIPEMENTS POUR L'APPROVISIONNEMENT DE CHAUFFERIES BOIS DU FONDS CHALEUR.....	12
ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES PROJETS DE CHAUFFERIE BIOMASSE	13
FONDS CHALEUR - CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE PATRIMONIAL (CCRP) OU TERRITORIAL (CCRT)	14
PREMIÈRE USINE.....	16
I-DÉMO N°4	17
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS.....	18
CIRCULAR BIO-BASED EUROPE JOINT UNDERTAKING (CBE JU).....	19
PROGRAMME LIFE.....	20
HORIZON EUROPE - CLUSTER 6 ALIMENTATION, BIOÉCONOMIE, RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	21
HORIZON EUROPE - CLUSTER 5 CLIMAT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ.....	22
INNOVATION FUND – LARGE PROJECTS	23
EIC ACCELERATOR OPEN ET CHALLENGE.....	24
EIC PATHFINDER	25
EUROSTARS	26
RECOMMANDATIONS D&C.....	27
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !	28
NOS BELLES HISTOIRES.....	30
D&C SPÉcialiste du financement public	31
BIOECONOMY FOR CHANGE, LE PÔLE DE LA BIOÉCONOMIE	33
NOUS CONTACTER	34

LA BIOÉCONOMIE AU CŒUR DES ENJEUX DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

La société fait face à de multiples et importants défis et transformations : changement climatique, raréfaction rapide des ressources naturelles, dégradation des écosystèmes, perte de biodiversité, notamment liés à une démographie et une urbanisation croissante. Pour faire face à ces enjeux et limiter la dégradation de l'environnement et des conditions de vie, la société et l'industrie doivent **s'inscrire dans une logique d'économie verte et circulaire et trouver de nouveaux moyens de produire et de consommer** respectant les limites naturelles des écosystèmes. Ainsi, l'ambition de l'Etat est de développer l'indépendance de l'industrie française vis-à-vis de matières pétrosourcées ou des matières biosourcées non durables importées de l'étranger, et **d'engager une réelle transformation de l'économie vers une bioéconomie compétitive et souveraine.**

Le levier offert par la bioéconomie est central dans la réponse à ces différents défis. En effet, **la bioéconomie vise à remplacer les matériaux et énergies d'origine pétro-sourcée par des équivalents issus de la biomasse renouvelable** (dont les biodéchets) à **destination de nombreux secteurs dont l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie chimique, les matériaux, le transport, l'énergie ou encore la cosmétique**. Pour apporter des solutions impactantes à l'industrie française, les défis que doit relever la bioéconomie concernent à la fois :

- L'identification et l'élargissement de **gisements de biomasse exploitables** et l'établissement d'une gestion durable de ces ressources en prenant en compte les contraintes du changement climatique ;
- Le **développement de nouveaux procédés industriels à haute performance énergétique et environnementale** pour transformer ces matières en produits (et coproduits) d'intérêt pour les différents secteurs, dans une logique de transition écologique et de compétitivité des entreprises responsables ;
- L'**adéquation entre la demande marché actuelle et future** et les capacités de production françaises de ces solutions biosourcées et durables
- La **sensibilisation des acteurs** (industriels et consommateurs) aux enjeux de la transitions écologique afin que le coût environnemental soit identifié comme un critère de choix incontournable.

Afin de répondre à ces défis, l'Etat, dans le cadre de France 2030, investit près **d'1,3 milliards d'euros dans les filières de la bioéconomie** pour soutenir l'innovation et les investissements industriels. De nombreux cadres de financement sont et seront ainsi accessibles aux acteurs français de la bioéconomie pour soutenir leurs développements.

LA BIOÉCONOMIE, UN LEVIER POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'EUROPE

Les principaux sites industriels européens ont un impact majeur sur l'environnement : émissions de gaz à effet de serre, pollution de l'eau et du sol, production de déchets et consommation énergétique. **La transition future vers un secteur industriel européen plus vert nécessite une approche intégrée**, qui renforce le contrôle de la pollution à la source et incite à transformer les pratiques opérationnelles et à utiliser de nouvelles technologies innovantes.

Selon l'équipe de chercheurs du *Stockholm Resilience Centre*, **deux nouvelles limites planétaires ont été dépassées en 2022 : la pollution chimique et les cycles d'eau douce**. Au total, sur les neuf limites, **6 ont été franchies**.

Face à l'accentuation des impacts néfastes sur l'environnement et des conséquences sociétales engendrées, **la Commission européenne a placé la politique environnementale au cœur de son ambition** en visant la **neutralité carbone de l'Union européenne à horizon 2030**. Cette ambition est déclinée au travers de différents programmes européens tel que le Pacte Vert européen qui vise à soutenir la transition de l'UE vers une société répondant aux défis du changement climatique et de la dégradation de l'environnement et améliorant la qualité de vie des générations actuelles et futures. De ce Pacte sont issus plusieurs plans comme le Plan d'actions Economie Circulaire pour une Europe plus propre et compétitive. La bioéconomie, à l'interface de nombreux domaines, est **positionnée pour jouer un rôle clé dans la poursuite de ces ambitions**. Ainsi, la Commission européenne et les États membres de l'UE souhaitent favoriser le développement de la bioéconomie pour atteindre une partie des objectifs fixés dans de nombreux secteurs dont ceux fixés dans la Politique Agricole Commune (PAC).

Une grande partie des instruments financiers européens sont alors axés sur le soutien des Etats membres dans l'accélération des processus d'innovation, le déploiement sur le marché de solutions biosourcées et l'amélioration de la performance environnementales des systèmes industriels biosourcés. Ces différents instruments sont notamment regroupés au sein des Clusters 5 et 6 du programme Horizon Europe et traitent en priorité les défis liés à :

- **Cluster 5** – Favoriser l'action en faveur du climat et l'amélioration de la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports.
- **Cluster 6** - La protection de l'environnement, à la restauration, la gestion et l'utilisation de manière durable des ressources biologiques et naturelles terrestres et marines, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la transition vers une économie à faible intensité de carbone, efficace dans l'utilisation des ressources et circulaire et à la promotion d'une bioéconomie durable.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX





APPEL À PROJETS

« FONDS VERT : TERRITOIRE D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE »



Cette mesure du Fonds vert dotée de 100 M€ vise à soutenir des projets d'investissements industriels structurants et aux impacts positifs importants (territoriaux, écologiques et socio-économiques), qui contribuent à soutenir l'émergence, le renforcement et la réindustrialisation de chaînes de valeur stratégiques pour la transition écologique.

Bénéficiaires

Monopartenaire : Maîtres d'ouvrage de projets de développement industriels (à titre principal, entreprises privées)

Date de dépôt

Relève au fil de l'eau jusqu'au **31/12/2024**

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Les **projets industriels** accompagnés auront une double ambition environnementale :

- ▶ **Une contribution au développement de systèmes productifs durables et de chaînes de valeur industrielles** stratégiques pour la transition écologique ;
- ▶ **Et un projet qui s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse** (réduction des émissions de gaz à effet de serre, cohérence avec l'objectif de préservation de la biodiversité, contribution aux démarches d'économie circulaire, faible consommation en matières, préservation des ressources et de l'eau, etc.).

Taux d'aide allant

De **40% à 60%** des dépenses (régime PE) et de **25% à 45%** des dépenses (régime RDI)



APPEL À PROJETS

« RÉALISATION D'INSTALLATIONS DE MÉTHANISATION (INJECTION, COGÉNÉRATION, CHALEUR) »



Au travers des politiques de développement des énergies renouvelables, de gestion des déchets et d'économie circulaire, la France depuis une dizaine d'années, a fait le choix de promouvoir le développement d'une filière majoritairement basée sur le traitement local d'effluents d'élevage, de biodéchets, de sous-produits de cultures et de déchets non valorisés et ayant un recours limité à des cultures annuelles.

Bénéficiaires

Entreprises (dont agricole, agroalimentaire) et associations



Date de dépôt

Ouvert jusqu'au **31/12/2024**



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Pour les unités de méthanisation avec cogénération (< 500 kWe) ou opération d'injection de biométhane (< 25GWh/an) :

- ▶ **Equipements de production de biogaz,**
- ▶ **Equipements de valorisation énergétique du biogaz** : production de chaleur seule, cogénération d'électricité et de chaleur, épuration du biogaz en biométhane, injection dans le réseau public ou utilisation en carburant bioGNV.

Pour les stations d'épuration urbaines (STEU) :

- ▶ **Equipements de valorisation énergétique du biogaz** comprenant l'épuration en biométhane et l'injection dans le réseau public.

Plafond d'aide allant

De **250k€ à 700k€**



APPEL À PROJETS

« INVESTISSEMENTS D'ÉCOCONCEPTION POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE »



Cet AAP s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des entreprises dans leur démarche d'écoconception. Il vise à apporter des aides aux investissements pour les dépenses d'investissement spécifiquement dédiées à l'amélioration des performances environnementales des produits et services.

Les projets attendus

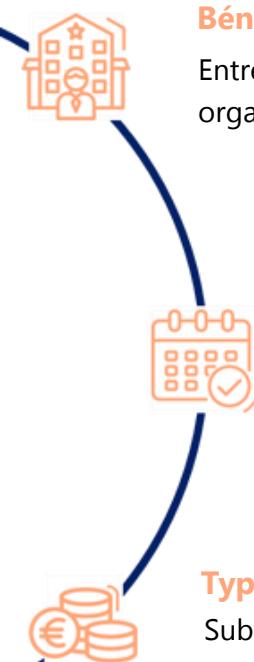


L'aide soutient les projets d'investissements visant à réduire les impacts environnementaux d'un produit ou d'une famille de produits, identifiés grâce à des études ou des innovations technologiques.

- ▶ **Investissements dans une technologie éprouvée** pour la production ou la commercialisation d'un produit, procédé ou service éco-conçu
- ▶ **Investissement et travaux** (réalisation et test de prototypes, préproduction, ...) sur une solution innovante visant la production ou la commercialisation d'un produit ou service éco-conçu
- ▶ **Projets comportant une innovation de rupture**, qui permettra au fabricant de développer une offre globale produit/service écoconçue pour une mode durable, créatrice de valeur par les performances d'usage du produit et la réduction de ses impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie

Taux d'aide allant

Jusqu'à **55%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« ÉTUDES POUR LA GESTION DES BIODECHETS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES »



En vue de favoriser l'atteinte des objectifs des politiques publiques en faveur de l'énergie et de l'environnement et notamment la transition écologique et énergétique, l'ADEME participe au financement de diverses études visant à acquérir des connaissances.

Les projets attendus



L'aide accompagne les études de diagnostic et de faisabilité, ou expérimentations préalables au déploiement d'un projet d'investissement :

- ▶ **L'étude de diagnostic** permet un état des lieux approfondi à caractère technique et/ou organisationnel de la situation avec une étude critique et comparative des différentes solutions envisageables
- ▶ **L'étude d'accompagnement de projet** regroupe différentes missions de conseil permettant d'accompagner le maître d'ouvrage dans la réalisation de projets et notamment la détermination de sa faisabilité
- ▶ **De manière générale**, des travaux à caractère prospectif, des études liées aux activités d'observation, des études d'évaluation des performances de produits/services ou de projets, des travaux en vue d'élaborer des outils ou méthodes, ou de réaliser des analyses comparatives de pratiques/performances/politiques

Bénéficiaires

Monopartenaire : personnes morales publiques (à l'exception des services de l'État) ou privées, exerçant une activité économique ou non



Date de clôture

Ouvert jusqu'au **31/12/2024**



Type d'aide

Subventions



Taux d'aide allant

Jusqu'à **80%** des dépenses

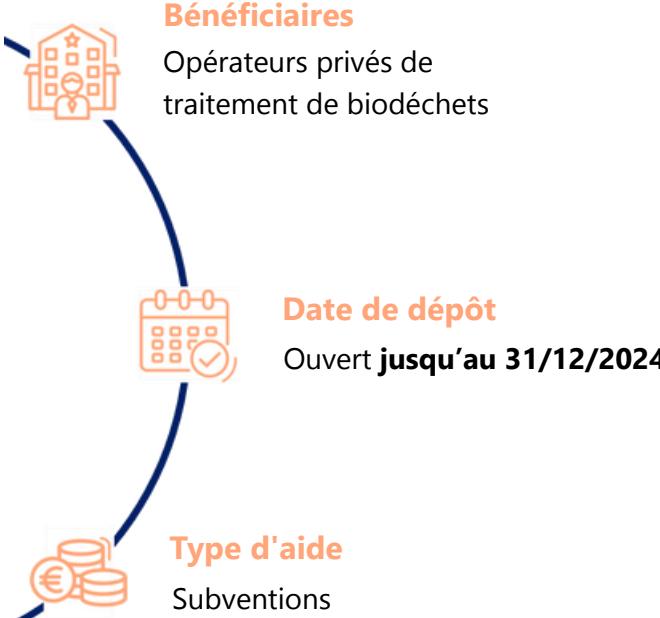


APPEL À PROJETS

« GESTION DES BIODÉCHETS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES »



Pour mieux gérer les biodéchets, l'ADEME soutient les investissements de traitement et de valorisation (désemballage/déconditionnement, hygiénisation, compostage sur plate-forme collective) ainsi que les collectes à mobilité douce réalisées par les opérateurs de traitement de ces déchets.



Les projets attendus



Cette aide accompagne les **investissements relatifs à la préparation au tri et à la valorisation des biodéchets** par les opérateurs de traitement de ces biodéchets :

- ▶ **Déemballage et déconditionnement**, hygiénisation, associés ou non à du traitement par compostage et/ou méthanisation (hors bâti).
- ▶ **Plateformes de compostage de biodéchets** (sont notamment éligibles les investissements visant à adapter les plates-formes de compostage de déchets verts existantes à l'accueil de biodéchets).
- ▶ **Investissements** dans des équipements pour la mise en place d'une collecte par mobilité douce des déchets alimentaires.

Taux d'aide allant

jusqu'à **75%** des dépenses pour les entreprises et les partenaires de recherche

APPEL À PROJETS

« ÉQUIPEMENTS POUR L'APPROVISIONNEMENT DE CHAUFFERIES BOIS DU FONDS CHALEUR »



L'objectif de l'aide à l'investissement est d'améliorer l'approvisionnement des chaufferies financées par le Fonds Chaleur en optimisant les conditions de production, de stockage, de préparation du combustible issu de la biomasse et la logistique de la chaîne d'approvisionnement.

Bénéficiaires

Entreprises, collectivités et associations impliqués dans la filière d'approvisionnement des unités de production d'énergie

Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au 31/12/2024**

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Afin de **mobiliser des gisements de biomasse** en quantité et en qualité pour permettre leur valorisation en énergie, l'ADEME est susceptible de soutenir :

- ▶ La création ou l'aménagement de plateformes d'approvisionnement
- ▶ Les équipements assurant la production d'un combustible de qualité
- ▶ Les équipements d'exploitation forestière permettant la production de bois énergie

Pour le **chauffage domestique**, l'objectif est d'aider à la production de bûches de qualité présentant des garanties qualitatives et de gestion durable via une aide :

- ▶ À la construction de hangars
- ▶ Au développement d'outils de séchage artificiel

**Taux d'aide allant
jusqu'à 30% des dépenses**

APPEL À PROJETS

« ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES PROJETS DE CHAUFFERIE BIOMASSE »



L'objectif de cet AAP est de soutenir les porteurs de projets dans la réalisation d'études de diagnostic, de faisabilité et d'expérimentations préalables qui permettent de préparer et d'évaluer la pertinence de projets d'investissement liés à la transition écologique et énergétique. En finançant ces études, l'ADEME vise à favoriser l'atteinte des objectifs des politiques publiques en matière d'énergie et d'environnement, notamment en appuyant des initiatives alignées sur la transition écologique.

Bénéficiaires

Personnes morales publiques ou privées (à l'exception des services de l'Etat)



Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au 31/12/2024**



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



L'étude de faisabilité permettra notamment de :

- ▶ **Vérifier la faisabilité** technique et économique du projet d'implantation d'une chaufferie biomasse
- ▶ **Proposer des solutions techniques** adaptées au contexte et aux possibilités qu'offre le site
- ▶ **Comparer la solution biomasse aux autres possibilités** en termes d'investissement et d'exploitation
- ▶ **Rechercher des solutions** visant à assurer la pérennité de l'approvisionnement
- ▶ **Proposer des solutions pour le financement** de l'opération et le montage administratif et juridique

Aide allant de 50k€ pour une étude de diagnostic et 100k€ pour une étude d'accompagnement de projet



APPEL À PROJETS

« FONDS CHALEUR - CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE PATRIMONIAL (CCRP) OU TERRITORIAL (CCRT) »



Le Fonds Chaleur accompagne le financement des installations de production de chaleur renouvelable et de récupération de chaleur fatale, ainsi que des réseaux de chaleur et de froid liés à ces installations.

Cet AAP vise à soutenir les études préalables et les investissements pour développer les énergies renouvelables thermiques et de récupérations.



Les projets attendus



L'objectif des contrats de chaleur renouvelable est un déploiement conséquent des filières EnR&R thermiques sur l'ensemble du territoire, avec une cible de production supplémentaire d'EnR&R de +115 kWh/hab sur 8 ans (soit en moyenne +50 kWh/hab pour la première période contractuelle de 4 ans et en moyenne +65kWh/hab pour la seconde période contractuelle).

Filières EnR&R ciblées :

- ▶ **Biomasse**
- ▶ **Géothermie de surface**
- ▶ **Réseau de chaleur**
- ▶ **Pompe à chaleur solaire**
- ▶ **Système solaire combiné**
- ▶ **Production d'eau chaude via le solaire thermique**
- ▶ **Récupération de chaleur fatale**

Taux d'aide

selon le type de contrat et les dépenses

APPEL À PROJETS

« AIDE A L'INVESTISSEMENT DE L'OFFRE INDUSTRIELLE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES »



Cet AAP propose une nouvelle approche du soutien à l'investissement dans l'innovation de haut niveau, permettant de soutenir des projets de pointe, à forte valeur ajoutée, disruptifs, risqués et ambitieux, avec une sélectivité importante. Dans ce cadre, l'objectif de l'appel à projets est de soutenir les meilleurs projets d'investissement permettant de développer les capacités industrielles dans le domaine des EnR et d'accompagner l'industrialisation de la production ou l'assemblage des composants, y compris des technologies innovantes de réseaux.

Les projets attendus



Les projets de nouvelles usines, d'augmentation ou de diversification d'usines existantes visés par cet appel à projets doivent produire des solutions, composants ou matériels nécessaires au déploiement des technologies de production d'énergies renouvelables. Les projets d'usines intervenant au service des filières suivantes sont particulièrement visés dans cet appel à projets :

- ▶ Les énergies marines renouvelables
- ▶ L'hydroélectricité
- ▶ Les systèmes de production ou de récupération d'énergies thermiques (bois énergie, géothermie, solaire thermique, biogaz etc.)
- ▶ Les équipements permettant d'intégrer les EnR aux réseaux et d'en optimiser la maîtrise

Bénéficiaires

Entreprises, organismes de recherche
Monopartenaire ou collaboratif
(entreprise cheffe de file)



Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au 31/01/2025**



Type d'aide

Subventions



Taux d'aide allant

jusqu'à **30%** des dépenses



APPEL À PROJETS « PREMIÈRE USINE »



bpi**france**

Cet appel à projets vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles ou PME /ETI innovantes. Il s'inscrit dans une logique incitative, destinée à aider au financement de projets d'implantation, sur le territoire, de première usine ou d'unités de production mutualisées.



Bénéficiaires

Start-ups, PME, ETI innovantes en hypercroissance (par exception)

Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au 15/12/2026**

Les dates de relèves intermédiaires seront fixées ultérieurement

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Budget minimal : 5M€

Les projets attendus consistent en des implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups.

Taux d'aide allant

jusqu'à 30% des dépenses

APPEL À PROJETS

« I-DÉMO N°4 »



bpifrance

Ce dispositif a pour objectif le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à échelle industrielle ou préindustrielle pour des innovations à un stade de développement avancé.

Bénéficiaires

PME, ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche
Chef de file : Entreprise privée
Au moins 1 PME ou ETI dans le consortium

Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au 15/07/2025**
5 relèves intermédiaires :
08/10/2024, 26/11/2024,
28/01/2025, 25/03/2025,
27/05/2025

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets doivent présenter des budgets supérieurs à 4M€.

Les travaux et résultats des projets i-Démo ont un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière, qui s'exerce au-delà des simples relations nouées autour d'un projet de R&D limité dans le temps. Ils peuvent contribuer à structurer des filières industrielles existantes ou émergentes en relation avec la recherche publique et renforcer les positions des entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs. L'objectif est de conforter ou de constituer un tissu de relations collaboratives durables et pérennes dans une logique d'écosystème, y compris à des échelles territoriales pertinentes pour la compétitivité et l'emploi.

Taux d'aide allant

jusqu'à **60%** des dépenses pour les entreprises et **100%** pour les partenaires de recherche

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS



CIRCULAR BIO-BASED EUROPE JOINT UNDERTAKING (CBE JU)



La mission de CBE JU est de faire progresser une bioéconomie compétitive pour une Europe durable. Pour atteindre cet objectif, en 2024, le partenariat public-privé a financé des projets développant des solutions biosourcées innovantes et durables, en mettant l'accent sur ces priorités stratégiques : matières premières, transformation, produits, ainsi que les aspects transversaux de la communication et de la durabilité environnementale.

Les projets attendus



Les priorités thématiques des calls 2024 étaient les suivantes :

- ▶ **3 appels à projets d'usines pilotes (« Flagship »)** pour i) développer des cultures oléagineuses et des processus de transformation en bioraffinerie, ii) Produire des composés chimiques biosourcés à partir de matière première et biomasse et iii) mettre en place des systèmes de production de fibres industrielles compatibles avec la protection et l'amélioration de la biodiversité et la santé des sols
- ▶ **7 appels à projets d'innovation (« IA »)** pour des produits bio-sourcés et biodégradables pour utiliser dans les sols ; les micro-algues comme entrants pour des applications à forte valeur ajoutée ; des solvants bio-sourcés ; matériaux de construction bio-sourcés ; produits chimiques aromatiques à base de lignine ; adhésifs et liants bio-sourcés ; conversion du carbone gazeux biogénique en applications bio-sourcées
- ▶ **5 appels à projets de recherche (« RIA »)** pour valoriser les déchets de bois, développer des biotechnologies en alternatives aux produits d'origine animale, des solutions de bio-contrôle et des revêtements bio-sourcés ou encore des ingrédients alimentaires novateurs.
- ▶ **3 appels à projets de mise en réseau (« CSA »)**

Taux d'aide allant

jusqu'à **100% des dépenses**

PROGRAMME LIFE

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat. Le programme qui couvre la période 2021-2027, est réparti en 4 sous programmes :

- ▶ Nature et biodiversité,
- ▶ Économie circulaire et qualité de vie,
- ▶ Atténuation du changement climatique et adaptation,
- ▶ Transition vers l'énergie propre.

Les projets attendus



Les projets du sous-programme « **Atténuation du changement climatique** » doivent contribuer à une transition socialement juste et durable vers une économie neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de l'UE pour 2030, à savoir au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990, en couvrant les domaines suivants (non exhaustif) :

- ▶ L'agriculture
- ▶ Les puits de carbone
- ▶ Les énergies renouvelables
- ▶ Le système de quotas d'émissions
- ▶ Les changements de comportement

Le sous-programme « **Économie circulaire et qualité de vie** » vise à faciliter la transition vers une économie durable, circulaire, sans produits toxiques, économique en énergie et résiliente au changement climatique, et à protéger, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement.

Taux d'aide allant

jusqu'à **60%** des dépenses



Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (recommandé)



Date de dépôt

Septembre 2025 (dates à venir)



Type d'aide

Subventions



APPEL À PROJETS « HORIZON EUROPE » CLUSTER 6 ALIMENTATION, BIOÉCONOMIE, RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT



Ce cluster vise à protéger l'environnement, restaurer, gérer et utiliser de manière durable les ressources biologiques et naturelles terrestres, et celles des eaux continentales et marines, à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous et la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres de l'UE différents (minimum 3)

Date de dépôt

Dates à venir pour 2025, 2026 et 2027

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



La destination 3 de ce cluster « **Economie circulaire Bio-économie** » propose les différents axes de développement suivants :

- ▶ Favoriser la transition vers une économie circulaire
- ▶ Systèmes d'innovation biosourcés et innovants et bioéconomie
- ▶ Sauvegarder les fonctions multiples des forêts de l'UE
- ▶ Innover pour la bioéconomie bleue et les chaînes de valeur des biotechnologies

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« HORIZON EUROPE » CLUSTER 5

CLIMAT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ



Ce cluster vise à favoriser l'action en faveur du climat, d'améliorer la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports ainsi que la qualité des services que ces secteurs apportent à la société.



Les projets attendus

Le cluster climat, énergie et mobilité s'articule autour de **six domaines d'intervention** :

- ▶ Faire progresser les sciences du climat & les solutions pour une société climatiquement neutre et résiliente
- ▶ Elaborer des solutions intersectorielles pour la décarbonation
- ▶ Développer un système énergétique rentable, sans émission de GES, centré sur les ENR
- ▶ Elaborer des solutions axées sur la demande pour décarboner le système énergétique
- ▶ Développer pour tous les modes de transport des solutions compétitives et à faibles émissions de carbone
- ▶ Développer des systèmes de mobilité sans rupture, intelligents, sûrs, accessibles et inclusifs



Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres de programme différents (minimum 3)



Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au 04/02/2025**
Appels à projets à venir pour 2025, 2026 et 2027



Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant

jusqu'à **100%** des dépenses

INNOVATION FUND – LARGE PROJECTS



L'objectif de l'innovation Fund – large project a pour objectif de soutenir des projets d'investissements d'envergure permettant de **réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle industrielle** :



Les projets attendus

- a)** Soutenir des projets démontrant des technologies, des processus ou des produits hautement innovants, qui sont suffisamment matures et ont un potentiel significatif de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- b)** Offrir un soutien financier adapté aux besoins du marché et aux profils de risque des projets éligibles, tout en attirant des ressources publiques et privées.

Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- ▶ Décarbonation
- ▶ Électrification innovante dans l'industrie et hydrogène
- ▶ Fabrication de technologies propres
- ▶ Pilotes de taille moyenne (max 40M€ de subventions)

Bénéficiaires

Monopartenaire ou collaboratif

(entités dans les pays de l'UE, Norvège ou Islande)



Date de dépôt

Avril 2025 (dates à venir)



Type d'aide

Subventions



Taux d'aide allant

jusqu'à **60%** du surcout de
l'investissement

APPEL À PROJETS

« EIC ACCELERATOR OPEN ET CHALLENGE »



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international. Il se décline en deux programmes : OPEN qui est ouvert à toute thématique et CHALLENGE ouvert pour les projets répondant à l'un des défis identifiés.

Les projets attendus



Entreprises bénéficiaires

Start-up, PME européenne*
Monopartenaire



Date de dépôt

Etape 1 : ouverte au fil de l'eau
Etape 2 : 12/03/2025 ou 01/10/2025



Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou
jusqu'à 10 M€ en equity



L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants. Les projets attendus durent de 12 à 24 mois avec un niveau de TRL 5 atteint en début de projet, et un TRL6 à TRL9 en fin de projet.

Challenges 2025 ouverts autour de la bioéconomie :

- ▶ *Acceleration of advanced materials development and upscaling along the value chain*
- ▶ *Biotechnology driven low emission food production systems*

Taux d'aide allant

jusqu'à **70%** des dépenses

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

APPEL À PROJETS

« EIC PATHFINDER »



L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture.



Les projets attendus



L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque / haut potentiel.

L'EIC Pathfinder se décline en deux programmes :

L'appel Open est ouvert à toute thématique.

L'appel Challenge est ouvert pour les projets répondant à l'un des Challenges identifiés pour 2025, avec plusieurs ouverts autour de la bioéconomie :

- *Waste-to-value devices: Circular production of renewable fuels, chemicals and materials*
- *Biotech for Climate Resilient Crops and Plant-Based Biomanufacturing*

**Taux d'aide allant
jusqu'à 100% du budget total**

EUROSTARS



e
europstars™

bpifrance

Le programme Eurostars a pour objectif de soutenir les projets d'innovation collaborative transnationaux de toutes thématiques et proche du marché. La durée maximale des projets est fixée à 3 ans et la commercialisation doit intervenir dans les 2 ans après la fin du projet

Les projets attendus



Bénéficiaires

PME, entreprise innovante de moins de 2000 salariés, partenaires académiques

Projet collaboratif avec au moins 2 partenaires de 2 pays membres d'Eurostars



Date de dépôt

Mars 2025 (dates à venir)



Type d'aide

Subventions



Projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI), collaboratifs, toutes thématiques, visant un procédé, produit ou service innovant commercialisable, dont la phase de développement est de trois ans maximum, et dont la commercialisation intervient dans les deux ans qui suivent la fin du projet

Taux d'aide allant

jusqu'à **40%** des dépenses



RECOMMANDATIONS

D&C



EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



Concernant votre entreprise

► **Quel est mon niveau de fonds propres**

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

► **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.

A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

► **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PMEs, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.



Concernant votre projet

- Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux) ?



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre !



NOS BELLES HISTOIRES



Le client

Jeune PME française, la société SurfactGreen **développe, formule et commercialise des tensioactifs d'origine végétale**, présentant de nombreuses applications dans des domaines variés tels que la détergence, la cosmétique, les émulsions de bitume ou encore l'agriculture. Riche d'étroites relations partenariales avec le monde académique et industriel sur différents segments applicatifs, SurfactGreen est la **première entreprise en Europe à proposer des tensioactifs cationiques biosourcés, biodégradables et performants ayant fait l'objet de preuve de concept sur des marchés divers.**

La mission

D&Consultants a accompagné SurfactGreen et ses partenaires **dans le montage des dossiers de candidature pour les projets T2BIO (« Concours i-Nov » opéré par Bpifrance, 36 mois, 2,9M€ de budget) et BEINNOV (Appel à projets « Matériaux et chimie biosourcés, biocarburants avancés » opéré par l'ADEME, 48 mois, 4M€ de budget)**. L'objectif de ces 2 projets est de développer et positionner plusieurs gammes de tensioactifs cationiques performants, biosourcés, biodégradables et faiblement écotoxiques sur des marchés demandeurs de solutions alternatives grâce à la mise en place d'un procédé de synthèse respectant les principes de la chimie verte, exempt de solvants et conçu dans une logique d'éco-efficience. D&Consultants a également accompagné SurfactGreen dans la gestion technique, administrative et financière de ces 2 projets durant leur réalisation.

Les impacts du projet

Les projets élargiront l'offre de solutions alternatives attractives d'un point de vue technico-économique pour l'industrie en développant des tensioactifs cationiques biosourcés présentant des fonctionnalités nouvelles ou équivalentes à leurs homologues d'origine pétrochimique. Le procédé entrera dans une démarche d'éco-conception et les tensioactifs seront synthétisés à partir de matières renouvelables, sans concurrence avec la chaîne alimentaire humaine, biodégradables, faiblement écotoxiques et sans conservateurs.

D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de 2 000 structures bénéficiaires de financement public grâce à un accompagnement par D&Consultants

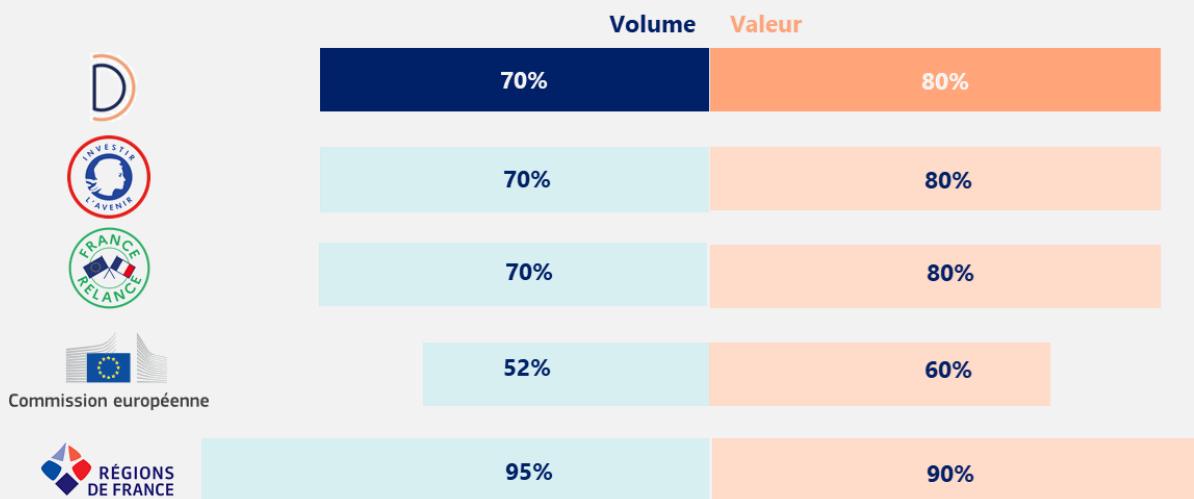
2,1 Mds €

d'aides levées

+ de 800

projets déposés

Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée



*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions : PIA régionalisés, FEDER...)

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROUSTESSE



- 30 ANS de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation
- Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés



CA



COLLABORATEURS



CROISSANCE
ANNUELLE



MISSIONS



22 CLIENTS
CAC 40



DES CLIENTS
FIDÈLES DEPUIS
PLUS DE 30 ANS



LABEL
BPIFRANCE
EXCELLENCE



PRÉSIDENCE DE
L'ASSOCIATION DES
CONSEILS EN
INNOVATION

BIOECONOMY FOR CHANGE, LE PÔLE DE LA BIOÉCONOMIE

Bioeconomy For Change (ex-IAR) est le réseau de référence de la bioéconomie en France, en Europe et à l'international. Il rassemble **500 adhérents**, depuis l'amont agricole jusqu'à la mise sur le marché de produits finis (coopératives agricoles, établissements de recherche et universités, entreprises de toute taille, acteurs publics, etc.).

Depuis 2005

+ 500 adhérents

+ 350 projets

Depuis 2018,
28 propositions de projets
BBI coordonnés par nos
adhérents : 6 projets BBI
financés dont 4 flagships

+ 3 Md€
d'investissement
sur les territoires

SON AMBITION

Faire de la France l'un des leaders mondiaux dans la valorisation de biomasse. Pour réussir ce challenge, Bioeconomy For Change travaille à **renforcer la compétitivité et l'industrialisation des entreprises de la bioéconomie par l'innovation**, en structurant et fédérant un réseau unique au monde.

SES MISSIONS

Fort d'une équipe de 35 spécialistes, ses activités sont orientées autour des bioressources, de l'alimentation humaine et animale, de la chimie biosourcée et des biotechnologies industrielles, des produits et matériaux biosourcés, des bioénergies, des procédés et technologies. **Bioeconomy For Change contribue au développement de la bioéconomie et aux stratégies d'innovation au niveau régional, national et européen.** Depuis 2005, B4C a accompagné plus de 350 projets pour un investissement total de 3 milliards d'euros sur les territoires.



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com



D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage)
66 Avenue du Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com